

Envoyé en préfecture le 10/06/2020

Reçu en préfecture le 10/06/2020

Affiché le

ID : 022-212200349-20200606:20200606-DE

habitants et plus

DÉPARTEMENT

Côtes d'Armor

COMMUNE :

CAVAN

ARRONDISSEMENT

LANNION

Effectif légal du conseil municipal

19

# TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	OFFRET Maurice	20/09/1946	15/03/2020	441
Premier adjoint	Mme	DENIS Catherine	03/03/1972	15/03/2020	441
2e adjoint	M	LE PERU Benoit	02/01/1974	15/03/2020	441
3e adjoint	Mme	LE FLOCH Lydie	18/01/1969	15/03/2020	441
4e adjoint	M	PRIGENT Pascal	13/10/1968	15/03/2020	441
5e adjoint	Mme	BODEREAU Magali	25/03/1991	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	M	LE CANN Jean Paul	29/10/1955	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	M	LE COZ Michel	8/12/1958	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	M	RANNOU Sylvain	8/05/1979	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	Mme	MALEGOL Julie	12/05/1985	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	M	ROUSSEL Mathieu	12/02/1986	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	M	LE BARON Jérémie	26/07/1986	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	Mme	LE CANT Gaelle	16/05/1989	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	Mme	BONJOUR Eva	06/07/1989	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	Mme	UNVOAS Pauline	3/11/1994	15/03/2020	441
Conseiller Municipal	M	BROCHEN Alain	31/07/1959	15/03/2020	278
Conseiller Municipal	M	NEVEUX Didier	16/04/1965	15/03/2020	278
Conseiller Municipal	Mme	LURON Christelle	26/04/1978	15/03/2020	278
Conseiller Municipal	M	MORVAN Sébastien	26/12/1982	15/03/2020	138

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.





## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## fi ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kavan

Envoyé en préfecture le 09/06/2020  
Reçu en préfecture le 09/06/2020  
Affiché le  
ID : 022-212200349-20200608-202006003-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 8 juin 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, LE PERU B, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, LE COZ M, RANNOU S, ROUSSEL M, MALEGOL J, BONJOUR E, LE BARON J, LE CANT G, UNVOAS P, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

#### OBJET : PARTICIPATIONS INTERCOMMUNALES 2020

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les participations suivantes au titre de l'année 2020.

	2019	A payer en 2020
Foyer collège Bégard	2 484,00 €	2 808,00 €
Syndicat de Voirie	1 432.62 €	
Maires de France	537.69 €	560.42 €
Centre de secours	1 771.80 €	1 771.80 €
Rased	180,00 €	200.00 €
Classe Ulis Bégard (1 enfant)	427.10 €	430.00 €
Classes spécialisées St Brieuc (2 enfants)	981.10 €	996.90 €
TOTAL	7 814.31 €	6 767.12 €

Le Maire

Maurice OFFRET





## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## ti ker kavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Kavan

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

ID : 022-212200349-20200608-202006002-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 8 juin 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, LE PERU B, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, LE COZ M, RANNOU S, ROUSSEL M, MALEGOL J, BONJOUR E, LE BARON J, LE CANT G, UNVOAS P, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

#### OBJET : SUBVENTIONS 2020

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions déposées par les diverses associations.

#### Associations locales

Comité Local Justice et Paix	350,00 €
Jeunesse Sportive Cavannaise	2 500,00 €
Association Handball	2 000,00 €
Bibliothèque	3 000,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Amis des Arts	800,00 €
Donneurs de Sang	100,00 €
FNACA Section CAVAN	150,00 €
Société de Chasse Cavan – Caouënnec Lanvézéac	200,00 €
Plankennou Koad Kavan (palets)	200,00 €
Bagad Kavan	200,00 €
Moto Club Cavan Breizh	150,00 €
Gwennojenou Kavan	500,00 €

Entente Cyclos du Guindy	150,00 €
Amicale des Boulistes Cavannais (ABC)	200,00 €
Dans les pas de Clément	100,00 €
Gouren	150,00 €

**Sous Total** 11 750,00 €

Autres associations

Banque Alimentaire des Côtes d'Armor	400,00 €
Lannion Judo Club (8 adhérents)	120,00 €
Rugby Lannion (2 adhérents)	30,00 €
Tennis club Bégard (3 adhérents)	45,00 €
Grace Twirling (1 adhérent)	15,00 €
Association Sportive Bégaroise (ASB)	15,00 €
Ar Redadeg	100,00 €

**Sous Total** 725,00 €

**TOTAL GENERAL** 12 475,00 €

**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)** 3 943,79 €

Nous avons récemment reçu deux nouvelles demandes, émanant de la JSC et de l'amicale laïque.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, ces deux associations vont être privées de recettes habituelles :

- Pour la JSC : annulation du tournoi des jeunes
- Pour l'amicale laïque : annulation de la Kermesse

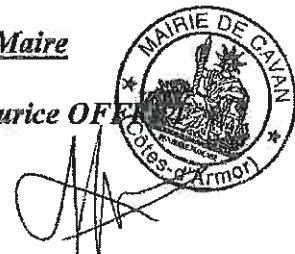
Afin de pouvoir venir en aide à ces associations, nous proposons d'inscrire une provision complémentaire de 5 000 €.

Cette somme pourrait être débloquée sur sollicitation des associations et passage en conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer les subventions ci dessus au titre de l'année 2020 et d'inscrire une provision de 5 000 €.

Le Maire

Maurice OFFR







## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kavan

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

ID : 022-212200349-20200608-202006001-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 8 juin 2020**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, LE PERU B, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, LE COZ M, RANNOU S, ROUSSEL M, MALEGOL J, BONJOUR E, LE BARON J, LE CANT G, UNVOAS P, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

#### OBJET : VOTES DES DEUX TAXES

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition des deux taxes directes locales pour 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, maintient les taux suivants :

Taxe foncière (bâti) :	22,85 %
Taxe foncière (non bâti) :	79.46 %

Le Maire

Maurice OFFRET





## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## fi ker kawon

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kawon

Envoyé en préfecture le 09/06/2020  
Reçu en préfecture le 09/06/2020  
Affiché le  
ID : 022-212200349-20200608-202006005-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 8 juin 2020**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 19

**PRESENTS** : OFFRET M, DENIS C, LE PERU B, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, LE COZ M, RANNOU S, ROUSSEL M, MALEGOL J, BONJOUR E, LE BARON J, LE CANT G, UNVOAS P, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

**ABSENTS** : Néant

**SECRETARE DE SEANCE** : UNVOAS P.

#### OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, d'une demande d'un agent (adjoint technique avec une DHS de 18 h) relative à une réduction de son temps de travail pour raisons personnelles. Il est proposé de réduire la DHS de cet agent à hauteur de 16 h 15.

A ce titre, il y a lieu de modifier le tableau des emplois permanents comme suit :

GRADE	EFFECTIF	DATE D'EFFET	DUREE HEBDOMADAIRE DES SERVICES
Redacteur Principal 1er classe	1	01/01/13	35 h
Adjoint administratif principal 1er classe	1	01/09/2018	35 h
Adjoint administratif principal 2e classe	1	01/01/2018	35 h
Agent de maitrise	1	01/07/2019	35 h
Adjoint Technique Principal 1er classe	1	01/01/16	35 h
Adjoint Technique Principal 1er classe	1	01/01/20	35 h

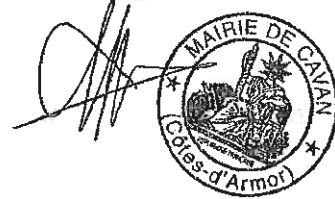
Envoyé en préfecture le 09/06/2020  
Reçu en préfecture le 09/06/2020  
Affiché le

Adjoint Technique Principal 1er classe	1	01/01/20	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe	1	01/01/16	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe	1	01/01/17	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe	2	01/01/18	35 h
Adjoint Technique Principal 2e classe	1	03/09/20	25 h 30
Adjoint Technique	1	15/06/87	35 h
Adjoint Technique	1	01/10/06	24 h
Adjoint Technique	1	08/06/20	16 h 15

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la proposition et fixe la nouvelle liste des emplois permanents de la commune comme indiqué ci-dessus.

Le Maire

**Maurice OFFRET**







## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## ti ker kawar

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kawar

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

ID : 022-212200349-20200608-202006004-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 8 juin 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, LE PERU B, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, LE COZ M, RANNOU S, ROUSSEL M, MALEGOL J, BONJOUR E, LE BARON J, LE CANT G, UNVOAS P, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

#### OBJET : Réduction du temps de travail à la demande d'un agent

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, d'une demande de Mme Laurette PERCEVAULT (adjoint technique stagiaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, en tant qu'agent des écoles à temps partiel avec une durée hebdomadaire des services de 18 h), relative à une réduction de son temps de travail, pour raisons personnelles.

L'article 97 de la loi n° 84 - 53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale permet, dans le cas d'un emploi permanent à temps non complet, une modification du temps de travail lorsque celle-ci n'excède pas 10 % du temps de travail initial.

Monsieur Le Maire propose de porter la durée du temps de travail (DHS) de Mme Laurette PERCEVAULT de 18 h à 16 h 15 à partir du 8 juin 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord concernant cette demande de réduction de temps de travail de cet agent, passant d'une DHS de 18 h à une DHS de 16 h 15 à la date du 8 juin 2020.

Le Maire

Maurice OFFRET





## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kavan

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le

ID : 022-212200349-20200608-202006007-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

#### SEANCE DU 8 juin 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : OFFRET M, DENIS C, LE PERU B, LE FLOCH L, PRIGENT P, BODEREAU M, LE CANN JP, LE COZ M, RANNOUS, ROUSSEL M, MALEGOL J, BONJOUR E, LE BARON J, LE CANT G, UNVOAS P, NEVEUX D, BROCHEN A, LURON C, MORVAN S.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : UNVOAS P.

OBJET : Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le bureau d'études de LTC, dans le cadre d'une opération de rénovation du logement situé 25 rue Henri & Charles Avril

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil municipal, la proposition de convention particulière du bureau d'études de LTC, concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une opération de rénovation du logement situé 25 rue Charles et Henri Avril, pour un coût prévisionnel de 95 000 € HT.

L'objet de la convention est de définir le contenu et les modalités de travail en commun entre la commune et LTC ainsi que l'aspect financier.

Ainsi :

- Pour la mise à disposition du Bureau d'Etudes de LTC pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de l'opération de rénovation du logement situé 25 rue Charles et Henri Avril, la commune paiera à LTC un montant correspondant à un forfait de 2 000 € (pour un montant de travaux inférieur à 50 000 €) ainsi qu'un montant de 1 800 € (correspondant à 4 % du montant HT des travaux compris entre 50 000 € et 95 000 €) soit un total de 3 800 € (ce montant est estimatif et constitue un maximum).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer cette convention avec LTC, pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le Maire

Maurice OFFRET





## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## ñi ker kawann

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kawann

Envoyé en préfecture le 09/06/2020  
Reçu en préfecture le 09/06/2020  
Affiché le  
ID : 022-212200349-20200608-2020063-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 8 juin 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 17 heures 30, le C.C.A.S de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Président du CCAS.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 9

PRESENTS : OFFRET M, BODEREAU M, DENIS C, LE FLOCH L, NEVEUX D, LE CARVENNEC S, NICOLAS M, GUILLOU M, KERAMBRUN MP

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : LE CARVENNEC S

OBJET : Nomination d'un Vice Président du CCAS

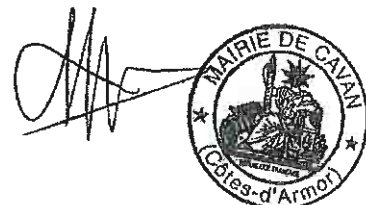
#### Nomination d'un Vice Président du CCAS

Monsieur Le Président, suite à la nomination des membres du Conseil Municipal siégeant au CCAS en date du 2 juin 2020 et à la nomination des non membres du Conseil Municipal, fait part aux membres de l'assemblée, de sa volonté de nommer en tant que Vice Président du CCAS, Mme BODEREAU Magali.

Le Conseil Communal d'Action Sociale, à l'unanimité, décide de nommer Mme BODEREAU Magali, Vice Président du CCAS.

Le Président

Maurice OFFRET





## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kavan

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

ID : 022-212200349-20200608-2020062-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 8 juin 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 17 heures 30, le C.C.A.S de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Président du CCAS.

#### MEMBRES EN EXERCICE : 9

PRESENTS : OFFRET M, BODEREAU M, DENIS C, LE FLOCH L, NEVEUX D, LE CARVENNEC S, NICOLAS M, GUILLOU M. KERAMBRUN MP

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : LE CARVENNEC S

OBJET : Composition du CCAS

#### Composition du CCAS

Monsieur Le Président, suite à la nomination des membres du Conseil Municipal siégeant au CCAS en date du 2 juin 2020, propose de nommer quatre membres hors Conseil Municipal, issues d'associations familiales, de retraités, de personnes handicapés ou oeuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

Le Conseil Communal d'Action Social est désormais composé de la façon suivante :

<u>Président</u> :	Maurice OFFRET
<u>Vice Président</u> :	Magali BORDEREAU
<u>Membres</u> :	Lydie LE FLOCH Catherine DENIS Didier NEVEUX
<u>Membres hors Conseil Municipal</u> :	Maryvonne GUILLOU Sylvie LE CARVENNEC Marie Paule KERAMBRUN Michel NICOLAS

Le Président

Maurice OFFRET





## mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle  
22140 Cavan  
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09  
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr  
www.mairie-cavan.fr

## Et ker kawvan

10, hent Jeneral de Gaulle  
22140 Kawvan

Envoyé en préfecture le 09/06/2020  
Reçu en préfecture le 09/06/2020  
Affiché le  
ID : 022-212200349-20200608-2020061-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 8 juin 2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt, le huit juin, à 17 heures 30, le C.C.A.S de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Président du CCAS.

MEMBRES EN EXERCICE : 9

PRESENTS : OFFRET M, BODEREAU M, DENIS C, LE FLOCH L, NEVEUX D, LE CARVENNEC S, NICOLAS M, GUILLOU M. KERAMBRUN MP

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : LE CARVENNEC S

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2019 ET AFFECTATION DU RESULTAT

### BUDGET C.C.A.S APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 & DU COMPTE DE GESTION 2019 AFFECTATION DE RESULTAT

Le Comité ayant pris connaissance du Compte de Gestion 2019 et du Compte Administratif 2019, résumé dans le tableau suivant et après en avoir délibéré, constatant la concordance des deux documents, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2019 et le Compte de Gestion 2019.

### FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	- 1 005.96 €
Résultat reporté	1 862.17 €
Résultat cumulé	856.21 €

Décide à l'unanimité d'affecter 856.21 € de l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement 2020.

Le Président

Maurice OFFRET

